

COIN technipharm

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2007

CINQ MOYENS DE RENDRE LA PHARMACIE PLUS « VERTE »

Saviez-vous que 99 % des déchets produits par les pharmacies sont recyclables? Nathan Swartsman, assistant technique en pharmacie et président la société Pharm-Ecological Services de Vancouver, propose les cinq mesures suivantes aux personnes qui se soucient de l'environnement :

- **1. Retenez les services d'une société qui récupère le plastique :** Les matières plastiques représentent 85 % des déchets produits par les pharmacies. Des entreprises spécialisées fournissent des bacs appropriés et font la collecte du plastique à intervalles réguliers.
- **2. Invitez vos clients à vous rapporter leurs contenants vides pour qu'ils soient réutilisés :** Des contenants débarrassés de tous résidus et munis d'un couvercle en bon état peuvent être réutilisés sans problème une ou deux fois pour le même médicament. Vous pouvez même offrir une petite remise aux patients qui rapportent leurs contenants ou leurs flacons à recycler. Vous pourriez ainsi inciter des gens à revenir dans votre pharmacie.
- **3. Encouragez le nettoyage de l'armoire à pharmacie :** Invitez vos clients à vous rapporter leurs vieux médicaments pour que vous puissiez les éliminer de façon sécuritaire et vérifiez que la société chargée de leur élimination le fait dans le respect de l'environnement.
- **4. Recyclez le papier :** Réservez des bacs pour le recyclage du papier et procurez-vous une déchiqueteuse pour détruire les documents confidentiels.
- **5. Utilisez moins de plastique :** Utilisez des sacs en papier au lieu de sacs en plastique pour mettre les médicaments. Vendez des sacs à magasinage en toile. Demandez systématiquement à vos clients s'ils ont besoin d'un sac plutôt que d'ensacher automatiquement leurs achats.

➤ **FC gratuite : Traitement de la CÉPHALÉE AIGÜÉ par les médicaments en vente libre**
Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement
www.monportailpharmacie.ca

Un ATP invite les pharmacies à faire du recyclage

Nouvelle entreprise à vocation écologique en Colombie-Britannique.

L'assistant technique en pharmacie Nathan Swartsman se sentait coupable chaque fois qu'il jetait à la poubelle un contenant de médicament en plastique recyclable.

« C'était un geste que je répétais constamment, mais qui me dérangeait de plus en plus en pensant au gaspillage que cela représentait. » Il a donc décidé de passer à l'action. Il a demandé au propriétaire de la pharmacie Shoppers Drug Mart du centre-ville de Vancouver, où il travaille, s'il pouvait se renseigner pour savoir combien il en coûterait pour confier à une entreprise de recyclage le traitement de tous ces déchets de plastique. Avec l'accord de son patron, Nathan a communiqué avec plusieurs entreprises qui lui ont toutes répondu que le volume à recycler était trop faible pour qu'elles se déplacent.

Refusant de baisser les bras, Nathan a alors décidé de fonder sa propre entreprise (Pharm-Ecological Services) de collecte de matières plastiques pour desservir les pharmacies. Il a convaincu son patron de devenir son premier client, ce qui lui a permis de tester son concept. En retour, il lui a offert gratuitement ses services.

Cette histoire remonte à deux ans. La clientèle de Pharm-Ecological Services compte maintenant une vingtaine de pharmacies dans la région de Vancouver. « J'ai préparé un plan de marketing, j'ai contacté les propriétaires des pharmacies et je leur ai proposé mes services », dit Nathan Swartsman. Sa société fournit des bacs de recyclage spécialisés, il a acheté une fourgonnette et il loue un entrepôt, où il trie et conserve les déchets de plastique qu'il collecte. Il les vend ensuite à une société locale de recyclage de matières plastiques, qui se charge de nettoyer les contenants, de broyer le plastique et de le vendre à une usine de transformation.



Nathan Swartsman chargeant son fourgon pour se rendre à l'usine de recyclage.

La courtoisie de Nathan Swartsman

Il demande 30 \$ aux pharmacies pour une collecte locale et entre 45 \$ et 100 \$ par visite aux pharmacies des secteurs plus éloignés. Il reçoit de 0,05 \$ à 0,15 \$ la livre pour les déchets de plastique. Actuellement, il en recueille environ 1000 livres par mois. Nathan Swartsman, qui continue à travailler comme ATP à la même pharmacie, est le seul employé de Pharm-Ecological Services, à laquelle il consacre entre 5 et 10 heures par semaine. Si son entreprise n'est pas à proprement parler un succès financier – il fait surtout ce travail pour le plaisir –, il a d'ambitieux projets pour l'avenir. Il rêve d'avoir sa propre usine de recyclage d'ici cinq ans.

Il décrit ses clients pharmaciens comme des gens « qui évoluent dans un milieu où le recyclage est une préoccupation quotidienne », comme cette pharmacienne de Vancouver qui a fait appel à ses services parce qu'elle en avait assez de trimballer chez elle des sacs pleins de contenants de médicaments vides pour les mettre dans son propre bac de recyclage à la maison. « Ma motivation, je la tiens des gens qui apprécient la valeur du service que je leur offre », conclut-il.

Pour de plus amples renseignements sur Pharm-Ecological Services, visitez le site www.pharm-ecological.ca. ◀

Coin Technipharm a reçu l'approbation de



Pour recevoir d'autres exemplaires de *Coin Technipharm*, veuillez communiquer avec votre délégué Novopharm.

Service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie (ATP) canadiens et offert par Novopharm Limitée
www.novopharm.com



Éditrice exécutive

Janet Smith

Directrice-rédactrice/auteure

Anne Bokma

Directrice du développement, projets

Karen Welds

Rédactrice en chef, projets

Tanya Stuart

Directrice artistique

Tanya Unger-Brockley

Directrice de la production

Elizabeth Stone

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.PhM.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique en pharmacie

Tim Fleming Association des pharmaciens du Canada

Krista Logan, CPhT

Marie-Lyne Thériault Association québécoise des assistants techniques en pharmacie (AQATP)

Margaret Woodruff Humber College

Tana Yoon, CPhT (US)

L'actualité pharmaceutique

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC sont publiés par Rogers Publishing Ltd., One Mount Pleasant Road, Toronto (Ontario) M4Y 2Y5.

Toute reproduction est interdite sans le consentement écrit de l'éditeur.
Tanya Stuart : Tél. : 416-764-3944.
Télé. : 416-764-3931.

Y a-t-il un sujet que vous aimeriez voir traité dans *Coin technipharm*? Faites-nous part de vos idées et de vos commentaires en écrivant à stephanie.decelles@rci.rogers.com

Service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Novopharm Limitée.
www.novopharm.com



Visitez les sites
www.monportailpharmacie.ca
www.novopharm.com

NOUVELLES CANADIENNES

Le salaire des ATP à la hausse ?

Selon les résultats d'un nouveau sondage réalisé à l'échelle du Canada, les ATP qui choisiront d'être réglementés peuvent s'attendre à une importante hausse de salaire.

À la question de savoir quel devrait être le salaire horaire adéquat des ATP réglementés, 52 % des propriétaires et gérants de pharmacies de l'Ontario ont répondu « de 15 \$ à 20 \$ l'heure », tandis que 29 % sont allés jusqu'à « 20 \$ à 25 \$ l'heure ». Selon le sondage *Tendances et perspectives* mené par le Groupe pharmacie des Éditions Rogers (l'éditeur de *Pharmacy Practice* et *Coin Technipharm*) et commandité par Novopharm et McKesson Canada, le salaire horaire moyen serait de 18,04 \$.

Parmi les autres résultats du sondage :

- Le salaire horaire moyen des ATP ayant reçu une formation officielle a augmenté de plus de 10 % l'an dernier, passant de 13,57 \$ à 15,01 \$.
- Près de la moitié des pharmaciens déclarent qu'il manque des ATP dans leur pharmacie.
- À la question de savoir ce qu'ils aimeraient faire pour s'assurer que leur pharmacie performe au mieux, 51 % des propriétaires et gérants ont déclaré qu'ils aimeraient accroître la formation des ATP et 38 % ont dit qu'ils

TENDANCES ET PERSPECTIVES

2007

aimeraient augmenter le nombre d'heures de travail des ATP.

- Les pharmaciens ont beaucoup d'idées quant aux domaines dans lesquels ils étendraient le rôle des ATP : gestion du stock (89 % étendraient leur rôle dans ce domaine); gestion des questions relatives à l'assurance-médicaments (85 %); préparation de dosettes (78 %); entretien des appareils (67 %); ratio ATP/pharmacien d'au moins deux ATP par pharmacien (66 %); préparations magistrales (50 %); augmentation du temps passé auprès des clients (45 %); et vérification du travail par les pairs (33 %).

Le sondage *Tendances et perspectives 2007* a porté sur 857 pharmaciens communautaires, 306 pharmaciens hospitaliers et 310 propriétaires et gérants de pharmacies de l'ensemble du Canada. ◀

Premiers pas vers la rédaction d'un examen par le BEPC

Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) est maintenant parvenu au stade de la conception de l'examen national des ATP, qui devrait être testé à l'automne 2009.

« Maintenant que la NAPRA a fixé les critères de compétences des ATP, nous pouvons les utiliser comme cadre pour élaborer le projet d'examen, dit John Pugsley, le registraire du BEPC. Une fois que cela sera terminé, nous procéderons à la rédaction des questions, qui seront en relation directe avec les compétences des ATP. »

L'examen, que les ATP pourront passer sur une base volontaire, comprendra deux parties : une partie écrite composée de questions à choix multiple et une partie interactive sur la performance qui reposera sur des cas types faisant intervenir des clients de pharmacie et des professionnels de la santé. « Ces scénarios illustreront les interactions entre les ATP, les clients et les pharmaciens, précise John Pugsley. Ce sera un bon modèle pour évaluer leurs compétences en matière de communication, de résolution des problèmes et d'éthique. »

Cet examen national facultatif sera mis en place au cours de l'année 2010. ◀

Formation continue accréditée à l'intention des ATP

Le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP) a mis sur pied un processus d'accréditation pour les cours de formation continue destinés aux ATP.

« La réglementation des ATP s'accompagne d'exigences sur le plan du perfectionnement professionnel, dit le Dr Arthur Whetstone, directeur exécutif du CCEPP. Dès que la réglementation entrera en vigueur, les ATP pourront accumuler des crédits de formation continue comme le font les pharmaciens. »

La CAPT travaille en collaboration avec le CCEPP à l'établissement du processus d'agrément et il recrutera des ATP qui agiront comme évaluateurs sur une base volontaire. Ces évaluateurs seront chargés de vérifier la pertinence des programmes de formation continue, la qualité des apprentissages ainsi que des biais possibles. « L'évaluation par les pairs rehausse la crédibilité des programmes », dit le Dr Whetstone.

On trouvera la liste des programmes accrédités sur le site du CCEPP (www.cccep.ca). ◀

La NAPRA finalise les critères de compétences des ATP

Vous voulez savoir ce que l'on attendra exactement des ATP quand leur profession sera réglementée? Prenez connaissance du document intitulé *Professional Competencies for Canadian Pharmacy Technicians at Entry to Practice*. Ce document, qui est le premier en son genre, servira à établir des normes nationales qui régiront la formation, l'agrément et l'évaluation des ATP au Canada.

Approuvé au début de l'automne par la National Association of Pharmacy Regulatory Authorities (NAPRA), ce document de 28 pages décrit les compétences, les habiletés et les attitudes que devront maîtriser les ATP pour entrer dans la profession. On peut le consulter sur le site de la NAPRA (www.napra.ca).

De nombreux intervenants ont collaboré à la rédaction de ce document, y compris des représentants des ATP de l'ensemble du Canada qui ont participé à un atelier de deux jours sur les compétences des ATP. « Les ATP, qui provenaient de divers milieux – pharmacies communautaires et d'établissement, tiers payants, établissements d'enseignement –, ont partagé leurs points de vue sur les compétences essentielles au travail des ATP dans un cadre réglementé », dit Karen Wolfe, la directrice exécutive de la NAPRA.

➤ NOUVELLES DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

Tournée du CPBC sur la réglementation

L'automne dernier, le Collège des pharmaciens de la Colombie-Britannique (CPBC) a animé 20 séances d'information de deux heures partout dans la province dans le but de tenir les ATP et les pharmaciens au courant du processus de réglementation de la pratique des ATP. Le CPBC envisage également d'organiser une série de groupes de discussion où seront invités des représentants des chaînes de pharmacie, des pharmaciens communautaires et d'établissement de premier plan, et des

représentants des organismes de contrôle en matière de santé pour les informer sur les initiatives relatives aux ATP à l'échelle nationale et pour mieux leur faire comprendre les répercussions de la réglementation sur la pratique quotidienne de la pharmacie. « Cette campagne d'information de grande envergure montre bien toute l'importance que nous accordons à la réglementation », dit Marshall Moleschi, le registraire du CPBC. Le CPBC s'attend à commencer à réglementer la pratique des ATP entre en 2010. ◀

➤ NOUVELLES DE L'ALBERTA

Seuls les ATP enregistrés auront des fonctions élargies en Alberta

Le Collège des pharmaciens de l'Alberta (ACP) procédera à l'enregistrement des ATP en janvier 2008 et seuls ceux qui auront été reçus à l'examen d'un programme de formation reconnu seront inscrits au registre.

L'enregistrement volontaire, une mesure transitoire en attendant la réglementation, fait partie des priorités de l'ACP puisque la nouvelle réglementation provinciale interdit aux pharmaciens de déléguer certaines fonctions – comme la vérification du travail des ATP par leurs pairs – à un groupe non réglementé. Les ATP enregistrés pourront accomplir certaines activités sous la supervision indirecte du pharmacien et certaines autres sous sa supervision directe.

Aux termes de la réglementation, un ATP est quelqu'un qui a été reçu à un programme de formation reconnu par l'ACP et qui est enregistré auprès du Collège. Même si la

réglementation ne permet pas de restreindre le titre d'assistant technique en pharmacie, l'ACP conseille à ses membres de réserver ce titre aux ATP enregistrés. « On utilise le terme "technicien" très librement depuis de nombreuses années, dit Greg Eberhart, le registraire de l'ACP. Or, être technicien est plus qu'un simple titre, cela s'accompagne d'une prérogative, à savoir l'autorité légale d'exécuter des tâches que d'autres ne peuvent accomplir. »

Il en coûtera 225 \$ aux ATP pour s'inscrire au registre et 75 \$ par année pour renouveler leur inscription.

Le groupe de travail sur la réglementation des fonctions des ATP, qui comprend quatre représentants de l'ACP et trois ATP membres du Comité de réglementation des assistants techniques en pharmacie de l'Alberta, travaille à la formulation d'une proposition qui devrait être présentée à l'ACP en avril 2008. Cette proposition comprendra des recommandations sur les critères de reconnaissance des programmes de formation des ATP. Greg Eberhart indique que le Collège évalue la possibilité d'offrir des cours de rattrapage aux ATP qui n'auraient pas suivi un programme de formation reconnu.

On trouvera la liste des programmes de formation reconnus ainsi qu'un formulaire d'inscription sur le site de l'ACP (www.pharmacists.ab.ca). ◀

Programmes de perfectionnement des ATP de l'OPO

L'Ordre des pharmaciens de l'Ontario (OPO) élabore actuellement des programmes de perfectionnement à l'intention des ATP qui voudront obtenir leur agrément. Le premier de ces programmes devrait être prêt à l'automne 2008.

Tous les ATP qui s'enregistreront auprès de l'Ordre devront suivre certains de ces programmes, même ceux qui viennent d'obtenir leur diplôme d'un établissement agréé, explique Susan James, directrice du projet de réglementation de la pratique des ATP de l'OPO. « Nous sommes conscients que les ATP qui veulent étendre leurs rôles ont des antécédents très divers en matière de formation, précise-t-elle. Nous cherchons des moyens d'offrir des programmes flexibles, que ce soit par correspondance ou par Internet, de manière à offrir le meilleur accès possible. » L'OPO espère obtenir un financement du gouvernement afin de réduire au minimum le coût de ces programmes pour les ATP.

En juin dernier, l'adoption du projet de loi 171 a ouvert la voie à la création d'une nouvelle profession de la santé. En effet, le titre d'ATP sera protégé en Ontario dès 2010. Les ATP devront être enregistrés auprès de l'OPO pour avoir droit au titre d'assistant technique en pharmacie.

Une disposition de la loi permet aux ATP d'accepter des ordonnances verbales, une responsabilité qui, au départ, était controversée, dit Susan James. « Il reste toutefois à définir ce que l'on entend par ordonnance verbale – s'agit-il d'une nouvelle ordonnance, d'un renouvellement ou encore d'une clarification apportée à une ordonnance déjà reçue? Il pourrait y avoir des situations où il sera approprié pour un ATP de recevoir une ordonnance et d'autres où le pharmacien devra intervenir. En raison du risque élevé d'erreurs, il faut encore clarifier les normes de pratique et s'assurer que les ATP sont suffisamment qualifiés pour remplir ce rôle. »

Pour plus de renseignements sur la réglementation de la pratique des ATP en Ontario, on peut visiter le site www.ocpinfo.ca. ◀

Service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Novopharm
www.novopharm.com



UNE FORCE À NULLE AUTRE PAREILLE™



Un ATP du Québec lauréat d'un prix Pharmaciens de cœur et d'action

Un assistant technique exerçant dans la région de Québec remporte le prix Pharmaciens de cœur et d'action 2007 dans la catégorie Assistant technique en pharmacie.

Gabriel Demers, 24 ans, a commencé à travailler dans une pharmacie quand il avait 16 ans. Il a occupé plusieurs emplois dans la partie magasin avant d'aboutir à l'officine. Il a appris son métier d'ATP sur le tas. En 2004, il a obtenu un diplôme d'ATP décerné par le Groupe Jean Coutu.

Les membres du jury du prix Pharmaciens de cœur et d'action ont été impressionnés par la grande implication de Gabriel dans la pharmacie. Ainsi, pour améliorer la productivité dans une pharmacie de Lévis où il travaillait, il a mis en place, de son propre chef, différents systèmes de gestion, notamment un pour les piluliers et un autre pour les livraisons. Il a aussi rédigé des dépliants pour expliquer aux patients certains aspects de la distribution des médicaments.

Cette année, il a mis sur pied diverses

activités dans le but d'amasser des fonds pour l'Opération Enfant Soleil. « Beaucoup d'enfants malades viennent à la pharmacie et je trouve qu'il est important de m'efforcer de leur venir en aide », dit-il. Ses clients apprécient ses attentions. Pas étonnant qu'il ait reçu à cinq reprises une mention pour l'excellence de ses services à la clientèle !

Pour Gabriel Demers, l'évolution du rôle des ATP est primordiale. Il croit que ceux-ci devraient s'occuper davantage de l'éducation à l'utilisation des appareils de mesure et de la prise des mesures. En ce moment, il s'occupe d'enseigner l'utilisation des glucomètres et des tensiomètres dans la pharmacie où il travaille. Il se fait aussi un devoir de prendre régulièrement la tension artérielle des patients. « Nous pourrions également participer à l'organisation des journées cliniques », propose-t-il.

De plus, Gabriel est doué pour les langues. Outre le français, il parle et écrit l'anglais et l'espagnol. Parallèlement à son emploi actuel en pharmacie, il poursuit des études en enseignement de l'anglais langue seconde. En mai prochain, il terminera son baccalauréat, mais il ne mettra pas un terme à son métier d'ATP pour autant : « Je vais continuer à travailler à la pharmacie et, éventuellement, lancer de nouveaux projets. Je ne veux pas tourner la page sur une de mes passions. »

Le prix Pharmacien de cœur et d'action existe depuis neuf ans. Il est remis annuellement aux pharmaciens qui se démarquent par leur engagement professionnel et leur implication sociale. L'édition 2007 du prix comptait une nouvelle catégorie, celle d'assistant technique en pharmacie. ◀

Visitez les sites www.monportailpharmacie.ca / www.novopharm.com

C'est le niveau d'engagement de Novopharm dans le soutien du rôle des ATP, afin de bâtir des équipes de pharmacie plus solides pour offrir de meilleurs soins de santé aux patients.

48 %

C'est le pourcentage de pharmaciens qui pensent qu'il manque des ATP dans leur pharmacie, en hausse comparativement à 37 % il y a un an.

47 %

C'est le pourcentage de propriétaires/gérants de pharmacie de l'Ontario qui envisagent d'embaucher des ATP réglementés plutôt que des ATP non réglementés.

N° 1

C'est le rang où se situe « la formation des ATP » dans l'esprit des propriétaires/gérants de pharmacie du Canada quand on leur demande ce qu'ils aimeraient faire dans l'idéal pour s'assurer que leur pharmacie fonctionne au mieux.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

2007

Novopharm est fière de commanditer Tendances et perspectives,

qui est le plus important sondage annuel sur les pharmaciens et les propriétaires/gérants de pharmacie au Canada.

Tendances et perspectives est le seul baromètre de l'opinion des pharmaciens, prenant le pouls d'une vaste gamme de questions d'actualité – dont le rôle des ATP. Pour d'autres faits saillants, voyez en page 2 de ce numéro de *Coin Technipharm*.

Ne manquez pas le rapport des résultats complets du sondage, qui sera accessible en ligne ou par l'intermédiaire du représentant Novopharm de votre secteur.



110%

PUBLIÉ PAR :

LE GROUPE PHARMACIE

L'actualité pharmaceutique

Québec Pharmacie

PharmacyPost

pharmacy pratique

COMMANDITÉ PAR :

TEVA
novopharm
UNE FORCE À NULLE AUTRE PAREILLE™